LE PETIT JOURNAL.

CONDITIONS.

Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.

Le Petit Journal paraît tous les jours, excepté les Dimanches et les lendemains de fêtes. Il publie chaque jour un roman inédit, et donne, en outre, des articles de littérature, de critique, de science, de voyages, de modes, de théâtres, de nouvelles, de faits divers, etc. Il contient aussi le compte-rendu des séances de l'Assemblée législative, et un résumé des nouvelles politiques de la veille.

Le prix de l'abonnement est de 12 fr. pour un an, 6 fr. pour six mois, et 3 fr. pour trois mois. Il faut s'abonner du 1er ou du 15 de chaque mois. Les abonnements partent du jour où ils sont pris.

Les lettres et mandats doivent être adressés au bureau du journal, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

AVIS LEGAUX.

ET AU DELÀ DE LA MANCHE.

Le Moniteur de la Flotte, journal spécial, paraît tous les Samedis, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26. Il contient, chaque semaine, un article de littérature maritime, un article de science, un article de voyages, un article de marine militaire, un article de marine marchande, un article de pêche, un article de navigation, un article de commerce maritime, un article de législation maritime, un article de jurisprudence maritime, un article de statistique maritime, un article de bibliographie maritime, un article de nouvelles maritimes, un article de faits divers maritimes, un article de théâtres maritimes, un article de modes maritimes, un article de romans maritimes, un article de feuilletons maritimes, un article de critique maritime, un article de science maritime, un article de voyages maritimes, un article de littérature maritime